avec une parfaite correction et tout au plus une vague mélancolie, aux offices de l'Eglise, en allant porter des fleurs au cimetière et en m'inclinant sur leur tombe sans leur parler et sans les écouter, c'està-dire sans prier avec mon âme.

Je m'accuse d'avoir un peu considéré la Toussaint comme « le jour de l'an des morts », de ne leur avoir fait qu'une visite de céré-

monie et déposé ma carte.

Je m'accuse de n'avoir songé aux morts de la guerre qu'à travers des lieux communs et, sans m'en douter, d'une façon purement «laïque» quand je me suis répété que nous leur devons la victoire, la vie et la paix... je m'accuse d'avoir cru que la gloire est le soleil des morts,

et de m'être ainsi laissé distraire de la piété et de la prière.

Je m'accuse d'avoir pratiquement oublié le dogme du Purgatoire, de n'avoir pas compris à quel point il révèle la splendeur de la justice divine - que les morts sont de très grandes âmes qui ne se trouvent pas assez belles pour la beauté de Dieu et qui, comme les saints ici-bas, plus que les saints, ont la passion sublime de détruire en eux l'imparfait et de brûler le vieil homme.

Je m'accuse d'avoir oublié que le sacrifice de la messe, étant d'un prix infini, peut, avec le sang de Jésus, éteindre le Purgatoire autour d'un mort, que les Trépassés en ont effroyablement soif. Et je ne

leur ai pas donné à boire!

Je m'accuse d'avoir ainsi laissé en agonie, pour un temps indéfini,

par étourderie ou par insouciance, ceux que l'ai le plus aimés.

Je m'accuse de n'avoir pas été le bon Samaritain pour les Trèpassés inconnus qui souffrent dans l'âbîme et d'avoir passé mon chemin sans écouter leurs plaintes.

Je m'accuse de n'avoir pas compris que ces morts voient mieux, nous comprennent mieux, nous aiment et nous inspirent davantage

que dans leur vie mortelle.

Je m'accuse donc, en ce mois des fidèles trépassés, de les avoir, faute de prières et de messe, laissés souffrir dans la prison de leurs péchés et de mon indifférence.

Je m'accuse d'avoir, dans mon propre cœur, laissé mourir les morts. Jacques DeBout.

DOCUMENTS ET NOUVELLES

Discours de Sa Sainteté Pie XII aux Professeurs et élèves des Instituts Catholiques de France

(21 septembre 1950)

En vous souhaitant la bienvenue, chers fils des Instituts Catholiques de France, venus célébrer ici l'Année Sainte, Nous saluons aussi avec une profonde émotion et une ardente fierté les trois quarts de siècle de votre vaillante histoire. Emotion et fierté, oui, car c'est une histoire de grands sacrifices, de grands dévouements, qui s'est déroulée à travers tant de vicissitudes, tour à tour brillantes et sombres, toujours laborieuses.

Or, il ne serait pas raisonnable de dépenser son bien, sa peine, sa vie, au service d'une cause superflue ou insignifiante. Ce qui a été